

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS)

Note d'orientation accompagnant le questionnaire TrACSS 2022
(6.0)



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization



Table des matières

| | |
|--|----|
| Objet du présent document..... | 3 |
| Qu'est-ce que l'enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS)?..... | 3 |
| Quel est l'objet de l'enquête TrACSS? | 3 |
| Comment le questionnaire est-il élaboré ? | 3 |
| Le questionnaire est-il le même chaque année ? | 4 |
| Comment l'enquête TrACSS est-elle conçue ?..... | 4 |
| Combien de cycles de recueil de données ont déjà été réalisés ? | 4 |
| Où puis-je trouver les résultats des précédents cycles ?..... | 4 |
| Comment les données sont-elles utilisées ?..... | 5 |
| Ce suivi mondial va-t-il être reconduit ?..... | 6 |
| Conception et contenu du questionnaire | 6 |
| La structure du questionnaire est-elle en lien avec le Plan d'action mondial pour combattre la RAM ? 6 | |
| La RAM étant un enjeu multisectoriel, le questionnaire aborde-t-il la question dans l'ensemble des secteurs ? | 6 |
| Comment différencier les questions par secteur ?..... | 6 |
| Comment sont définis les secteurs ? | 6 |
| Des liens sont-ils proposés vers des ressources et des orientations publiées par la FAO, l'OIE, l'OMS et le PNUE pour les différents domaines de mise en œuvre ? | 7 |
| Quelle est la structure du questionnaire de suivi ? | 7 |
| Répondre au questionnaire du sixième cycle de l'enquête TrACCS | 9 |
| Quelle est la date limite pour soumettre la réponse au questionnaire ?..... | 9 |
| Comment soumettre la réponse au questionnaire national ?..... | 9 |
| Quel est le processus recommandé pour remplir le questionnaire de suivi sur la RAM ?..... | 9 |
| Le questionnaire a-t-il évolué depuis l'année dernière ? Si oui, de quelle manière ?..... | 9 |
| Quelle est l'échelle d'évaluation utilisée dans la plupart des questions ? | 20 |
| En cas de doute, comment choisir entre deux niveaux ? | 21 |
| Comment répondre aux questions si les informations disponibles sont insuffisantes ? | 21 |
| Est-il possible de modifier les réponses après avoir soumis la réponse nationale au questionnaire ?.. | 22 |

Objet du présent document

Le présent document accompagne le sixième cycle (2022) de l'enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS), et donne des orientations aux pays pour remplir le questionnaire et soumettre leur réponse.

Qu'est-ce que l'enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) ?

Le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens¹ (RAM) a été adopté en 2015 par tous les pays, par l'intermédiaire de décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé, de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).² Il a par la suite été approuvé par les chefs d'État lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016.³

La collaboration tripartite (OMS, FAO et OIE) a élaboré un cadre mondial pour le suivi et l'évaluation du Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens.⁴ L'enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS) décrite dans la présente note d'orientation est une composante de ce cadre mondial de suivi et d'évaluation, **portant spécifiquement sur le suivi de la mise en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM.**

Quel est l'objet de l'enquête TrACSS ?

L'objet de l'enquête TrACSS et de cet exercice de suivi est de passer en revue les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des mesures clés de lutte contre la RAM au niveau national et d'en faire une synthèse en vue de l'établissement de rapports annuels au niveau mondial. **Ils visent également à encourager un examen national, par un groupe de coordination multisectoriel, des progrès accomplis par le pays et à identifier les priorités pour les prochaines étapes.** Les réponses fournies par les pays seront également utilisées pour orienter les mesures de suivi et identifier les domaines dans lesquels un soutien et une assistance technique de la part des trois organisations et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sont nécessaires.

Comment le questionnaire est-il élaboré ?

Le questionnaire a été élaboré conjointement par les trois organisations de la collaboration tripartite, en étroite collaboration avec les bureaux régionaux et les unités techniques responsables des différents domaines de la lutte contre la RAM. Le PNUE a également contribué à l'élaboration des questions relatives à l'évaluation des risques de propagation de la RAM causés par des agents pathogènes et des

¹ OMS, 2015, <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/249548/9789242509762-fre.pdf>. Le Plan d'action mondial a été élaboré par l'OMS, avec le soutien de la FAO et de l'OIE.

² Voir la résolution WHA68.7 de l'Assemblée mondiale de la Santé, mai 2015 ; la résolution 4/2015 de la Conférence de la FAO, juin 2015, <http://www.fao.org/3/a-mo153f.pdf> ; et la résolution N°26 de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE, mai 2015, http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/F_RESO_AMR_2015.pdf.

³ Voir la Déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens, 21 septembre 2016, à l'adresse http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/71/L.2&referer=/english/&Lang=F.

⁴ <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/325006/9789241515665-eng.pdf?ua=1>.

résidus antimicrobiens dans l'environnement et aux mesures d'atténuation correspondantes dans cette version du questionnaire. La collaboration avec le PNUE sera encore renforcée dans le futur.

Le questionnaire est-il le même chaque année ?

Non. Même si nous nous efforçons de veiller à la cohérence des questions afin de proposer un questionnaire au contenu semblable et pouvoir effectuer le suivi des résultats et des progrès, certaines questions ont été modifiées pour apporter des précisions et d'autres ont été ajoutées pour répondre au besoin en informations relatives à des termes émergents. Quelques questions ont été supprimées en raison de leur faible taux de réponse.

Les commentaires des pays et des bureaux régionaux de la collaboration tripartite ont été pris en considération pour examiner les précédents questionnaires, dans le but de formuler des questions claires et pertinentes, et qui n'imposent pas une charge trop lourde aux pays.

Comment l'enquête TrACSS est-elle conçue ?

L'enquête TrACSS est une enquête multisectorielle qui vise à suivre l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action national dans les différents secteurs concernés. Elle est conçue pour être remplie sur la base d'une autoévaluation réalisée au niveau national par les autorités publiques compétentes et les points focaux techniques des différents secteurs du gouvernement national. Il est demandé aux pays d'identifier les progrès qu'ils ont accomplis pour chacune des rubriques du questionnaire, dans l'ensemble des secteurs concernés. Cela permettra d'avoir un aperçu du stade atteint par chaque pays dans la mise en œuvre d'interventions multisectorielles efficaces et durables contre la RAM, servant de base à l'établissement de rapports mondiaux. Le questionnaire a été conçu pour refléter les degrés divers de mise en œuvre des mesures entre les différents pays interrogés ; il est admis que certains pays ne seront peut-être pas encore en mesure de répondre à certaines questions.

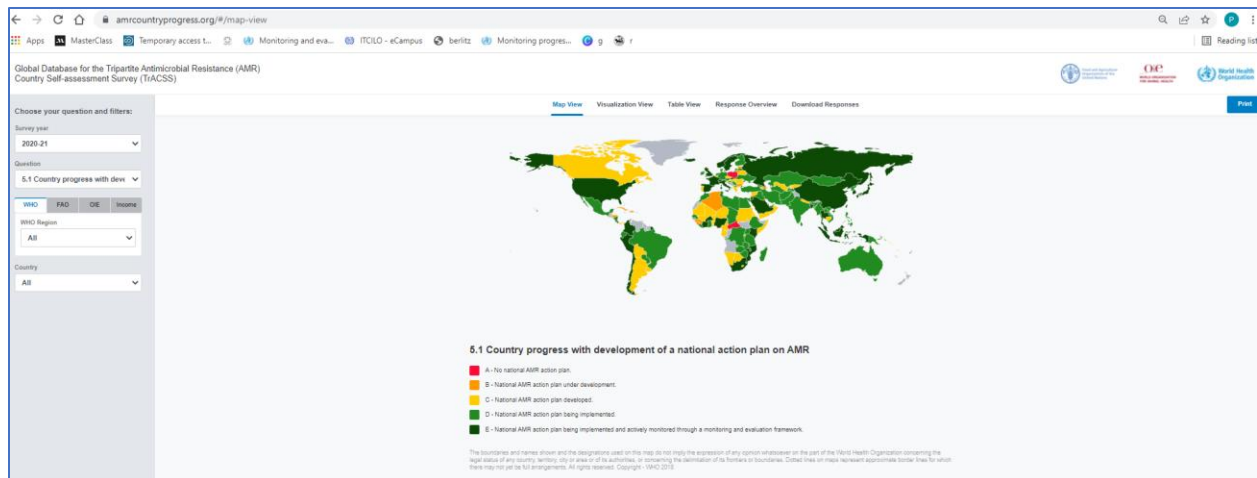
Combien de cycles de recueil de données ont déjà été réalisés ?

Cinq cycles ont déjà été réalisés (2016-17 ; 2017-18 ; 2018-19 ; 2019-20 ; et 2020-21).

Où puis-je trouver les résultats des précédents cycles ?

Les réponses des pays sont publiées en ligne dans la base de données mondiale en accès libre de la collaboration tripartite : <https://amrcountryprogress.org/>.

Elle regroupe les données des cinq cycles précédents. Il est possible d'effectuer des recherches selon le pays, la région ou le revenu du pays. Les résultats sont présentés sous la forme de cartes, de graphiques et de tableaux.



Comment les données sont-elles utilisées ?

À l'échelle nationale, les pays sont invités à utiliser les données issues de l'enquête TrACSS pour effectuer le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de leur plan d'action national contre la RAM et pour élaborer des rapports annuels complets destinés aux décideurs de haut niveau. Les informations communiquées dans le cadre de l'enquête TrACCS peuvent être intégrées aux cadres de suivi appliqués au plan d'action national contre la RAM, sous la responsabilité du mécanisme de coordination multisectorielle chargé de la lutte contre la RAM, afin de promouvoir le partage de données, l'analyse des données et le suivi des progrès dans les différents secteurs. Les données issues de l'enquête TrACCS sont aussi utilisées comme indicateurs recommandés par le cadre mondial pour le suivi et l'évaluation du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.⁵

Les données sont également utilisées pour l'établissement de rapports aux niveaux régional et mondial. Les réponses seront aussi analysées par l'OMS, l'OIE, la FAO, le PNUE et d'autres partenaires en vue d'identifier les pays qui pourraient bénéficier d'un soutien de suivi, notamment d'un appui technique ou d'une aide au financement ou à la sensibilisation. Les données issues de l'enquête TrACCS ont été publiées dans deux rapports d'analyse de la collaboration tripartite, en [2018](#) et en [2020](#). Par ailleurs, elles ont servi d'appui à l'élaboration de la « Suite donnée à la déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens – [Rapport du Secrétaire général](#) ». Les données issues de toutes les enquêtes menées jusque-là seront analysées et présentées dans le rapport mondial biennal sur la RAM de la collaboration tripartite, qui devrait être publié fin 2022. Des données obtenues grâce aux enquêtes TrACSS ont aussi été mises à profit par des partenaires externes, notamment des instituts universitaires, afin de suivre et d'analyser les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des mesures dans les différents secteurs concernés, et mettre en avant les meilleures pratiques adoptées par les pays.

⁵ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/20200916-amr-framework-summary-fr.pdf?sfvrsn=df21b5a3_2.

Ce suivi mondial va-t-il être reconduit ?

Oui, car il s'agit de suivre les progrès accomplis chaque année par les pays afin d'identifier les domaines stratégiques dans lesquels des avancées ont eu lieu, ceux qui rencontrent le plus de difficultés, et ceux qui doivent faire l'objet de mesures pour combler les lacunes les plus marquées à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Conception et contenu du questionnaire

La structure du questionnaire est-elle en lien avec le Plan d'action mondial pour combattre la RAM ?

Oui. Les questions portent sur les capacités des pays au regard des quatre premiers objectifs du Plan d'action mondial. Les années précédentes, les questions étaient regroupées par objectif ; cette année, la structure du questionnaire a été revue pour simplifier la collecte de données de meilleure qualité auprès des différents secteurs. Chaque section aborde les capacités d'un secteur donné (la santé humaine, la santé animale, etc.) au regard des objectifs du Plan d'action mondial.

L'objectif 5 du Plan d'action mondial, axé sur les investissements à consacrer à la mise au point de nouveaux outils et sur la formulation d'arguments économiques en faveur de la lutte contre la RAM, a une dimension essentiellement mondiale et n'est donc pas inclus dans le questionnaire.

La RAM étant un enjeu multisectoriel, le questionnaire aborde-t-il la question dans l'ensemble des secteurs ?

Oui, le questionnaire comprend des questions relatives à la santé humaine, la santé animale et la santé végétale, la production alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement.

Comment différencier les questions par secteur ?

Pour aider les pays à remplir le questionnaire, les intitulés des questions sont accompagnés de pictogrammes spécifiques et identifiés par un code couleur pour chaque secteur concerné :

- Les questions sur **fond gris** sont de **nature multisectorielle**.
- Les questions sur **fond orange** portent sur les aspects de la RAM qui ont trait à **la santé humaine**.
- Les questions sur **fond bleu** sont liées à la **santé animale**.
- Les questions sur **fond vert** concernent **l'alimentation et l'agriculture**.
- Les questions sur **fond violet** concernent **l'environnement**.

Comment sont définis les secteurs ?

Des catégories relatives à des secteurs spécifiques sont incluses dans certaines parties du questionnaire. Pour donner suite à des demandes de clarification envoyées par les participants sur ces catégories, nous apportons les précisions suivantes :

- **Secteur de la santé animale** : Dans sa forme la plus simple, la santé animale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur englobe les systèmes ou activités destinés à optimiser le bien-être et la santé physique et comportementale des animaux, y compris la prévention, le traitement et la maîtrise des maladies et des affections touchant des animaux individuels ou des

troupeaux entiers. Le cas échéant, l'enregistrement des maladies, des blessures, de la mortalité et des traitements médicaux joue un rôle essentiel pour la mise en œuvre de mesures efficaces de santé animale.

- **Secteur de la santé végétale** : Dans sa forme la plus simple, la santé végétale est définie comme l'absence de maladie. Ce secteur englobe les systèmes ou mesures phytosanitaires visant à prévenir, maîtriser ou réduire l'introduction, la propagation et l'implantation de maladies ou de nuisibles chez les végétaux.
- **Secteur de la production alimentaire** : Ce secteur comprend l'ensemble des processus, procédures et infrastructures destinés à optimiser la productivité et l'efficacité des systèmes de production animale et végétale, en sus du maintien de la santé animale/végétale ; il inclut des éléments tels que la reproduction sélective, la nutrition, les structures d'élevage et autres techniques d'élevage.
- **Secteur de la sécurité sanitaire des aliments** : Aspects de la production alimentaire et de la transformation des aliments qui ont trait à la protection de la santé publique, que ce soit avant ou après l'abattage ou la récolte. Par produit alimentaire, on entend toute substance destinée à la consommation humaine, qu'elle soit transformée, semi-transformée ou brute.
- **Secteur de l'environnement** : La propagation de résidus chimiques antimicrobiens et de microorganismes résistants peut être le résultat d'une exposition par l'intermédiaire de l'eau, du sol et de l'air. Ce secteur englobe le risque d'exposition pour les humains, les végétaux et les animaux, et les règlements et politiques en place afin de protéger la santé publique en améliorant la qualité de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, et en évitant la contamination de l'environnement.

La répartition exacte de ces catégories entre les domaines de compétence des différentes autorités publiques variera selon la structure interne de chaque pays ; il revient aux pays de déterminer, sur la base des explications ci-dessus, comment aligner ces catégories avec leurs structures internes, départements, politiques et domaines de responsabilité, et de répondre en conséquence.

[Des liens sont-ils proposés vers des ressources et des orientations publiées par la FAO, l'OIE, l'OMS et le PNUE pour les différents domaines de mise en œuvre ?](#)

Comme l'an dernier, cette version du questionnaire contient plusieurs questions présentant des liens vers des outils ou des orientations spécifiques élaborés par la FAO, l'OIE, l'OMS ou le PNUE qui peuvent aider les pays à renforcer leurs capacités dans des domaines particuliers. Ces outils ou ces liens sont également fournis dans des notes de bas de page qui accompagnent les questions correspondantes. Pour de nombreuses questions, l'utilisateur a en outre la possibilité de télécharger des documents ou d'envoyer des informations complémentaires par courriel au personnel chargé de l'administration de l'enquête TrACSS.

[Quelle est la structure du questionnaire de suivi ?](#)

Une lettre conjointe de la direction des trois organisations et du PNUE appelle les pays à renforcer la participation de tous les secteurs concernés pour répondre à l'enquête.

Une brève introduction résume ensuite le processus de réponse au questionnaire et la structure de l'enquête.

Enfin, le questionnaire est divisé en sept sections, comme suit :

I. Section I : coordonnées

Questions 1.1 à 1.3 : Renseignements relatifs aux points focaux pour chaque secteur concerné, aux points focaux dans le bureau de pays ou le bureau régional de l’OMS et de la FAO et au point focal national de l’OIE pour les produits vétérinaires.

II. Section II : questions de nature multisectorielle

Questions 2.1 à 2.13 : Questions liées au travail multisectoriel contre la RAM dans le pays, notamment à propos des secteurs participant au mécanisme de coordination multisectoriel ; les progrès accomplis dans l’élaboration d’un plan d’action national ; l’utilisation des données issues de l’enquête TrACSS ; les répercussions de la COVID-19 ; la législation nationale relative à l’utilisation des antimicrobiens ; les activités de sensibilisation ; l’éducation des jeunes ; les données relatives à la consommation/l’usage des antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens ; et l’existence d’un système de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens.

III. Section III : questions spécifiques au secteur de la santé humaine

Questions 3.1-3.7 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants par rapport aux quatre premiers objectifs du Plan d’action mondial concernant la santé humaine.

IV. Section IV : questions spécifiques au secteur de la santé animale

Questions 4.1-4.12 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants au regard des quatre premiers objectifs du Plan d’action mondial dans le secteur de la santé animale.

V. Section V : questions spécifiques aux secteurs de l’alimentation et de l’agriculture

Questions 5.1-5.6 : Questions relatives aux capacités et systèmes existants au regard des quatre premiers objectifs du Plan d’action mondial dans les secteurs de l’alimentation et de l’agriculture.

VI. Section VI : questions spécifiques à l’environnement

Questions 6.1-6.3 : Questions relatives à la propagation de la RAM dans l’environnement – Évaluation nationale des risques de propagation de la RAM dans l’environnement et législation/réglementation visant à éviter la contamination de l’environnement.

VII. Section VII : questions de validation

Questions relatives aux points focaux responsables de la réponse au questionnaire, pour veiller à la bonne participation des secteurs concernés.

Répondre au questionnaire du sixième cycle de l'enquête TrACCs

Quelle est la date limite pour soumettre la réponse au questionnaire ?

Les réponses doivent être soumises d'ici au 30 juin 2022.

Comment soumettre la réponse au questionnaire national ?

Le questionnaire doit être complété en ligne et chaque pays doit soumettre un seul questionnaire. Afin d'éviter l'envoi de réponses multiples au questionnaire en ligne, **le point focal national chargé de la RAM recevra de l'OMS une clé électronique unique permettant d'accéder au questionnaire**. Il est recommandé d'imprimer le questionnaire aux fins de la discussion entre les partenaires concernés, puis de le remplir et de le soumettre en ligne en utilisant la clé d'accès électronique fournie.

Quel est le processus recommandé pour remplir le questionnaire de suivi sur la RAM ?

Chaque pays est prié de soumettre une réponse officielle, validée par tous les secteurs concernés, qui résume les progrès réalisés à l'échelle nationale. Il est donc important d'impliquer un groupe multisectoriel dans l'évaluation des progrès nationaux et de fournir des réponses coordonnées, approuvées par toutes les parties prenantes. On a constaté une sous-estimation ou une surévaluation des progrès accomplis dans le pays lorsque les réponses étaient données sans la participation nécessaire des responsables politiques concernés pour les divers secteurs. Cela souligne l'importance que revêt la coordination interne dans le pays pour parvenir à une évaluation complète.

Il est recommandé que le processus de suivi de la RAM soit géré par les points focaux nationaux chargés de la RAM et rassemble les principales parties prenantes qui œuvrent dans la lutte contre la RAM, issues de tous les secteurs, des pouvoirs publics, des organismes partenaires de développement et de la société civile, pour discuter de la façon d'évaluer les progrès réalisés dans le pays. De nombreux pays se sont dotés d'un **groupe de travail multisectoriel sur la RAM** ou d'un **comité de coordination national sur la RAM**, qui peuvent constituer un forum idéal pour cette discussion. Ces réunions de coordination multisectorielle peuvent ouvrir la voie à un autre débat sur les priorités pour aller de l'avant et sur la manière de surmonter les obstacles qui se présentent.

En l'absence de points focaux nationaux et/ou de comité multisectoriel national, il est suggéré que les représentants compétents des ministères responsables de la santé humaine, de la santé animale, de l'alimentation et de l'agriculture, et de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement décident ensemble du processus à adopter pour parvenir à une réponse nationale commune et la soumettre. Des versions électroniques de ce questionnaire sont également transmises aux points focaux de l'OMS, de la FAO et de l'OIE chargés des produits vétérinaires dans les pays, qui sont priés de collaborer avec le point focal national chargé de la RAM pour apporter leurs contributions.

Le questionnaire a-t-il évolué depuis l'année dernière ? Si oui, de quelle manière ?

Oui. Cette année, sa structure a été modifiée (*merci de prêter attention à la nouvelle numérotation des questions*) ainsi que son contenu. Certaines questions ont été modifiées à la suite de l'analyse du taux de réponse et des commentaires formulés par les pays.

Des questions ont été reformulées, et de nouvelles questions ont été ajoutées. Le tableau ci-dessous présente en détail les modifications apportées :

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|--|--|--|--|
| Section I – Coordonnées | | | |
| | <p>Cette année, le secteur de la santé animale a été divisé en deux pour aborder la santé des animaux terrestres et la santé des animaux aquatiques. Cette distinction se retrouve dans l'ensemble du questionnaire.</p> | <p>Cette modification vise à exprimer les différences qui peuvent être constatées entre la santé des animaux terrestres et celle des animaux aquatiques. Dans beaucoup de pays, ces deux secteurs ne relèvent pas du même ministère. Cette distinction permettra de mesurer avec plus de précision les efforts de suivi et de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens et de la RAM, et de mieux définir les besoins en matière de renforcement des capacités.</p> | |
| Section II – Questions de nature multisectorielle | | | |
| 2.1 | 4.1 | <p><i>Collaboration/coordination multisectorielle conforme à l'approche « Une seule santé »</i></p> <p>Modification des niveaux B et C.</p> | <p>La formulation a évolué pour être alignée avec les derniers indicateurs des évaluations extérieures conjointes menées au titre du Règlement sanitaire international (RSI/JEE).</p> |
| 2.2 | 4.2 | <p><i>Quels secteurs participent activement au mécanisme de coordination multisectoriel ?</i></p> <p>Question modifiée pour obtenir des informations sur la participation des secteurs au mécanisme de coordination multisectoriel plutôt que sur la mise en œuvre du plan d'action national.</p> | <p>L'objectif est de montrer une certaine cohérence avec la question précédente et de mettre en avant l'importance de la participation de tous les secteurs concernés au mécanisme de coordination multisectoriel.</p> |
| 2.3 | 5.1 | <p><i>Progrès accomplis dans l'élaboration d'un plan d'action national contre la RAM</i></p> <p>Tous les niveaux ont été modifiés. Les précédents niveaux A et B ont été fusionnés pour obtenir l'actuel niveau A. Les niveaux B à E explorent plus en détail l'approbation, le suivi, le chiffrage et la budgétisation et le financement du plan d'action national.</p> | <p>Étant donné que la majorité des pays disposent déjà d'un plan d'action national et ont déjà commencé sa phase de mise en œuvre, il était important de redéfinir les niveaux afin d'obtenir plus de détails sur la manière dont le plan d'action national est exécuté.</p> |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|----------------------|---|--|
| 2.3.a-2.3.g | Nouvelle question | <p><i>Suivi des plans d'action nationaux</i></p> <p>Des questions supplémentaires ont été ajoutées.</p> <p>Les questions visent à comprendre les mécanismes en place pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action national. Des questions sur les données et leur ventilation sont également incluses.</p> | <p>Beaucoup de pays se trouvent dans la phase de mise en œuvre de leur plan d'action national, et certains sont en train de procéder à son examen. Il est donc essentiel que les pays possèdent un cadre de suivi et d'évaluation accompagné d'indicateurs spécifiques afin de connaître les progrès à accomplir.</p> |
| 2.4.a-2.4.b | Nouvelle question | <p><i>Soumission du questionnaire et utilisation des données issues de l'enquête TrACSS</i></p> <p>Il s'agit d'une nouvelle question qui aborde la manière dont les pays répondent au questionnaire et comment les données sont utilisées (le cas échéant) et partagées à l'échelle nationale avec les secteurs.</p> | <p>Parce que seul un petit nombre de pays indique avoir des projets de suivi du plan d'action national, l'enquête TrACSS est une source utile de données pour des indicateurs de résultats.</p> <p>L'utilisation des données présentées dans le cadre des enquêtes TrACSS précédentes peut aider les pays à assurer de manière autonome le suivi de l'évolution de la mise en œuvre du plan d'action national. Les données issues de l'enquête TrACSS peuvent aussi être employées pour élaborer des rapports nationaux annuels.</p> |
| 2.6 | 5.2 | <p><i>Le plan d'action national contre la RAM de votre pays est-il relié à d'autres plans d'action ou stratégies existants ?</i></p> <p>Cette question s'intéresse à l'intégration du plan d'action national dans des stratégies et plans de plus grande envergure, sans se limiter aux plans relatifs au secteur de la santé humaine comme les années précédentes.</p> | <p>Dans le cadre de la coopération de la collaboration tripartite avec le PNUE, la portée de la question a été élargie pour donner plus d'importance aux plans, au-delà d'un seul secteur. Les données propres à chaque secteur seront collectées par l'intermédiaire d'autres canaux par les institutions de manière distincte, selon les besoins.</p> |
| 2.7 | 5.2.1 | <p><i>En quoi la mise en œuvre de votre plan d'action national</i></p> | <p>Si beaucoup de pays ont fait part de répercussions négatives l'année</p> |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|-------------------|---|--|
| | | <p><i>contre la RAM a-t-elle été perturbée ou stimulée par la pandémie de COVID-19 et par les mesures de riposte prises dans votre pays contre la pandémie ?</i></p> <p>Cette question, ajoutée l'année dernière, a été modifiée en vue de collecter des données sur la manière dont la pandémie a perturbé ou stimulé la mise en œuvre du plan national contre la RAM.</p> | <p>dernière, des données empiriques ont été recueillies selon lesquelles la pandémie actuelle a eu des effets positifs pour la lutte contre la RAM. C'est pourquoi des choix supplémentaires sont proposés cette année, afin de comprendre plus précisément les conséquences de la pandémie.</p> |
| 2.8.1-2.8.6 | 5.4 | <p><i>Législation nationale relative à l'utilisation des antimicrobiens</i></p> <p>Modifications sous la forme d'une division par secteurs.</p> | <p>La raison des modifications relatives aux secteurs est présentée plus haut.</p> |
| 2.9 | 6.1 | <p><i>Mieux faire connaître et comprendre les risques associés à la RAM et les mesures requises</i></p> <p>Des modifications ont été apportées à tous les niveaux. Le terme « activités » a été remplacé par « campagne ».</p> | <p>L'objectif est de préciser le sens de la question, de concorder avec l'indicateur du cadre de suivi et d'évaluation de la collaboration tripartite, et de formuler les différentes réponses possibles avec plus de clarté pour mieux rendre compte de la progression.</p> |
| 2.10 | Nouvelle question | <p><i>Éducation des jeunes et RAM</i></p> <p>Il s'agit d'une nouvelle question visant à savoir si les enfants et les jeunes scolarisés (enseignement primaire et secondaire) reçoivent une instruction sur la résistance aux antimicrobiens.</p> | <p>Sensibiliser et éduquer les jeunes enfants et les jeunes (enseignement primaire et secondaire) à la RAM est un investissement sur le long terme qui peut être très utile pour faire en sorte qu'un comportement adéquat soit adopté dès le plus jeune âge.</p> |
| 2.11 | 7.6 a | <p><i>Le pays utilise-t-il les données pertinentes sur la consommation/l'usage des antimicrobiens pour éclairer sa prise de décision opérationnelle et modifier ses politiques ?</i></p> | <p>Les années précédentes, les réponses à cette question étaient difficiles à analyser, car il n'était pas possible de savoir si le pays utilisait uniquement, séparément, ou conjointement les données sur la RAM et celles sur la consommation/l'usage des antimicrobiens pour éclairer sa prise</p> |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|---|------------------|--|---|
| | | Deux questions ont été élaborées à partir de celle de l'an dernier, afin savoir si les données sur la consommation/l'usage des antimicrobiens sont utilisées séparément des données relatives à la RAM. | de décision. Le fait d'avoir élaboré deux questions distinctes permet d'avoir des réponses plus précises. |
| 2.12 | 7.6 b | <i>Le pays utilise-t-il des données pertinentes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens pour éclairer la prise de décision opérationnelle et modifier ses politiques ?</i> Voir ci-dessus. | Voir ci-dessus. |
| 2.13 | 7.6.1 1 | <i>Le pays a-t-il établi ou commencé à mettre en œuvre un système de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens ?</i> Cette question a été simplifiée par rapport à l'an dernier. La consommation d'antimicrobiens comme faisant partie d'un système intégré n'est plus abordée. | Beaucoup de pays ne sont pas en mesure de posséder un système intégré de surveillance incluant la résistance aux antimicrobiens et la consommation d'antimicrobiens. Il était également difficile de savoir si la question faisait référence à l'intégration dans les différents secteurs ou entre la résistance et la consommation/l'utilisation. C'est pourquoi cette question a été simplifiée en vue de simplement connaître les secteurs qui participent au système de surveillance intégrée, s'il existe. |
| Section III – Questions spécifiques au secteur de la santé | | | |
| 3.1 | 6.2 | <i>Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur de la santé humaine</i> Aucune modification. | |
| 3.2 | 7.1 | <i>Système national de suivi de la consommation et de l'usage rationnel des antimicrobiens en santé humaine</i> | |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|------------------|---|---|
| | | Aucune modification. | |
| 3.3 | 7.4 | <p><i>Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez l'homme</i></p> <p>Aucune modification.</p> | |
| 3.4 | 7.4.1 | <p><i>Évaluation des capacités liées aux services de laboratoire de bactériologie clinique (pour la prise en charge des patients)</i></p> <p>Cette question a été modifiée en profondeur afin d'évaluer les capacités du pays en matière de bactériologie clinique pour la prise en charge des patients. Elle fait l'objet de huit sous-questions : 1) couverture des services de laboratoire de bactériologie ; 2) capacité à effectuer des antibiogrammes pour les bactéries d'importance critique ; 3) capacité à réaliser des antibiogrammes pour les champignons d'importance critique ; 4) continuité des services du laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme ; 5) continuité des services pour les laboratoires de bactériologie clinique ; 6) lignes directrices standardisées en matière d'antibiogramme ; 7) services externes de laboratoire de bactériologie avec assurance de la qualité ; et 8) diagnostics in-vitro essentiels.</p> | <p>Auparavant, les questions relatives aux services de laboratoires étaient axées sur les laboratoires apportant un appui au système de surveillance de la RAM. Cependant, il a été constaté que l'absence d'informations sur les services de laboratoire de bactériologie clinique pour la prise en charge des patients dans les pays a de lourdes répercussions sur les mesures de riposte à la RAM. L'absence de diagnostic adapté entrave la prescription, l'usage optimal d'antimicrobiens, la révision des directives en matière de traitement, les mesures de lutte anti-infectieuse dans les établissements de santé, l'apparition de pathogènes résistants, et enfin la mortalité et la morbidité associées à la RAM.</p> <p>L'inclusion de questions détaillées vise à combler une lacune profonde constatée dans le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>Aucune enquête complète sur les services de laboratoire de bactériologie clinique n'est actuellement menée par l'OMS pour recueillir des données à l'échelle mondiale.</p> |
| 3.5 | 8.1 | <p><i>Lutte contre les infections dans le domaine de la santé humaine</i></p> <p>Aucune modification.</p> | |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|--|--------------------------|--|---|
| 3.6 | 9.1 | <i>Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé humaine</i> Tous les niveaux ont été modifiés. | Les réponses possibles ont été modifiées afin d'insister sur la nécessité d'élaborer des lignes directrices nationales relatives à la bonne utilisation et à la bonne gestion des antimicrobiens destinées aux structures communautaires et aux établissements de santé. Elles renvoient également à la nécessité de tenir à jour les lignes directrices relatives aux traitements et les listes de médicaments essentiels. |
| 3.7 | 9.1.1 | <i>Adoption de la classification « AWaRe » des antibiotiques dans la liste nationale de médicaments essentiels</i> Tous les niveaux ont été modifiés. | Les différents niveaux montrent une progression plus claire au travers d'étapes menant à l'adoption de la classification « AWaRe ». |
| Section IV – Questions spécifiques au secteur de la santé animale | | | |
| 4.1 | 6.3 | <i>Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur vétérinaire</i> Aucune modification. | |
| 4.2 | | <i>Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur de la santé animale (animaux aquatiques)</i> | L'objectif est de se rendre compte des lacunes et des besoins des professionnels de la santé pour les animaux aquatiques, qui n'exercent pas en tant que vétérinaires (et ayant généralement suivi une formation axée uniquement sur la santé des animaux terrestres). |
| 4.3 | 6.5 | <i>Progrès accomplis dans le renforcement des services vétérinaires</i> Aucune modification. | |
| 4.4 | | <i>Progrès accomplis dans le renforcement des services de</i> | L'objectif est de se rendre compte des lacunes et des besoins des services de |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|------------------|--|---|
| | | <p><i>santé animale (animaux aquatiques)</i></p> <p>Deux questions ont été élaborées à partir de celle de l'an dernier, qui traitait des services vétérinaires. Cette question vise à connaître les lacunes présentes dans les services de santé pour les animaux aquatiques.</p> | <p>santé pour les animaux aquatiques, qui sont généralement indépendants et/ou relèvent d'un autre ministère que les services vétérinaires.</p> |
| 4.5 | 7.2 | <p><i>Système national de suivi pour les antimicrobiens destinés aux animaux (terrestres et aquatiques) (vente/utilisation)</i></p> <p>Des modifications ont été apportées pour déterminer si le plan/système de suivi des ventes/de l'utilisation des antimicrobiens s'applique aux animaux aquatiques, et si les données sur l'utilisation des antimicrobiens sont transmises à l'OIE pour être intégrées dans la base de données sur les agents microbiens destinés à l'animal.</p> | <p>L'objectif est de savoir si les données sur l'utilisation des antimicrobiens de chaque sous-secteur sont bien incluses dans le plan/système de recueil des données sur l'utilisation des antimicrobiens destinés aux animaux terrestres et aquatiques. La santé des animaux terrestres et celle des animaux aquatiques (et donc la collecte des données sur l'utilisation des antimicrobiens) relèvent parfois d'autorités et de ministères complètement différents.</p> |
| 4.6 | 7.2.c | <p><i>Options de communication des données à l'OIE en vue de leur inclusion dans la base de données sur les agents antimicrobiens</i></p> <p>Aucune modification.</p> | |
| 4.7 | 7.5.a | <p><i>Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez les animaux terrestres</i></p> <p>Cette question a été modifiée pour inclure les animaux terrestres vivants afin de pouvoir évaluer si le pays surveille la RAM chez les animaux terrestres, et connaître la</p> | <p>Cette modification a été apportée dans le but de mieux comprendre les progrès réalisés dans la mise en œuvre (le cas échéant) du programme de surveillance de la RAM chez les animaux terrestres, puisque le questionnaire précédent ne faisait aucune distinction entre les sous-secteurs et parce que, dans certains pays, les activités de surveillance pour</p> |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|------------------|---|---|
| | | progression de la mise en œuvre du programme de surveillance. | les animaux terrestres et aquatiques peuvent être menés par des autorités différentes qui relèvent de ministères distincts. |
| 4.8 | | <p><i>Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez les animaux aquatiques</i></p> <p>Cette nouvelle question a été ajoutée afin de savoir si le pays surveille la RAM chez les animaux aquatiques et, dans ce cas, connaître le stade de mise en œuvre du programme de surveillance.</p> | Cette nouvelle question a été ajoutée afin de mieux comprendre les progrès réalisés dans la mise en œuvre (le cas échéant) du programme de surveillance de la RAM chez les animaux aquatiques, puisque le questionnaire précédent ne faisait aucune distinction entre les sous-secteurs et parce que, dans certains pays, les activités de surveillance pour les animaux terrestres et aquatiques peuvent être menées par des autorités différentes, qui relèvent de ministères distincts. |
| 4.9 | 8.2 | <p><i>Bonnes pratiques de biosécurité et d'élevage pour limiter le recours aux antimicrobiens et réduire au minimum le développement et la propagation de la RAM dans le secteur de la production animale (animaux terrestres)</i></p> <p>La formulation « bonnes pratiques de santé, de gestion et d'hygiène » a été remplacée par « bonnes pratiques de biosécurité et d'élevage » afin de déterminer si celles-ci sont utilisées pour réduire l'utilisation des antimicrobiens dans le secteur de la production animale (animaux terrestres)</p> | Cette modification vise à reprendre la terminologie utilisée par l'OIE et la FAO. Les mesures de biosécurité sont essentielles pour éviter l'introduction de maladies infectieuses (et de la RAM) dans les populations animales et leur propagation au sein de ces populations. Les pratiques d'élevage englobent toutes les activités, en lien avec la reproduction et l'élevage d'animaux de ferme et les soins apportés à ceux-ci, qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et le bien-être de l'animal, dont l'exposition à des maladies infectieuses et à la RAM fait partie. |
| 4.10 | | <p><i>Bonnes pratiques de biosécurité et d'élevage pour limiter le recours aux antimicrobiens et réduire au minimum le développement et la propagation de la RAM dans le</i></p> | L'objectif est de savoir si les établissements d'aquaculture ont appliqué des mesures de biosécurité et des bonnes pratiques d'élevage. Ces mesures et pratiques sont uniquement |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentiels |
|----------------------------------|------------------|---|--|
| | | <p><i>secteur de la production animale (animaux aquatiques)</i></p> <p>Deux questions ont été élaborées à partir de celle de l'an dernier, qui abordait à la fois les animaux terrestres et les animaux aquatiques. Cette question vise à déterminer si des bonnes pratiques de biosécurité et d'élevage sont utilisées afin de réduire l'utilisation d'antimicrobiens dans la production animale (animaux aquatiques).</p> | <p>applicables à l'environnement aquatique.</p> <p>Cette modification vise à reprendre la terminologie utilisée par l'OIE et la FAO. Les mesures de biosécurité sont essentielles pour éviter l'introduction de maladies infectieuses (et de la RAM) dans les populations animales et leur propagation au sein de ces populations. Les pratiques d'élevage englobent toutes les activités, en lien avec la reproduction et l'élevage d'animaux de ferme et les soins apportés à ceux-ci, qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et le bien-être de l'animal, dont l'exposition à des maladies infectieuses et à la RAM fait partie.</p> |
| 4.11 | 9.2 | <p><i>Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé animale (animaux terrestres)</i></p> <p>Aucune modification majeure. La question est désormais axée uniquement sur l'optimisation de la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens pour les animaux terrestres, étant donné qu'une autre question porte sur les animaux aquatiques.</p> | <p>L'importance de la production animale peut être indiquée par la présence d'une législation nationale applicable aux antimicrobiens destinés à la santé des animaux terrestres.</p> |
| 4.12 | | <p><i>Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé animale (animaux aquatiques)</i></p> <p>Deux questions ont été élaborées à partir de celle de l'an dernier, qui abordait à la fois les animaux terrestres et les animaux aquatiques. Cette question vise à déterminer s'il existe une législation applicable aux antimicrobiens destinés à l'aquaculture.</p> | <p>L'importance de l'aquaculture peut être indiquée par la présence d'une législation nationale applicable aux antimicrobiens destinés à la santé des animaux aquatiques.</p> |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentielles |
|---|---------------|---|---|
| Section V – Questions spécifiques aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture | | | |
| 5.1 | 6.4 | <i>Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans les secteurs de l'agriculture (animaux et végétaux), de la production alimentaire, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement</i> Aucune modification. | |
| 5.2 | 7.3 | <i>Système national de suivi de l'utilisation des pesticides antimicrobiens dans la production végétale, y compris les bactéricides et les fongicides</i> | Les progrès réalisés concernant le système de suivi national des pesticides antimicrobiens peuvent être déterminés selon trois niveaux : aucun plan, plan en cours d'élaboration, et plan élaboré et mis en œuvre. La possibilité d'ajouter des commentaires, offerte à la suite des différents choix de réponse, permet d'obtenir davantage de précisions sur la révision des plans en place, les ressources, les lacunes ou les bons résultats en lien avec les pesticides. |
| 5.3 | 7.2.c | <i>Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les aliments (d'origine animale et végétale)</i> | Les progrès relatifs au système de surveillance de l'alimentation peuvent être déterminés pour les aliments d'origine animale et les aliments d'origine végétale. |
| 5.4 | 7.7 | <i>Réseau national de laboratoires pour la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments</i> Aucune modification. | |
| 5.5 | 8.3 | <i>Bonnes pratiques de gestion et d'hygiène pour réduire le développement et la propagation de la RAM dans le secteur de la transformation des aliments</i> Aucune modification. | |
| 5.6 | 9.3 | <i>Optimiser l'usage des pesticides antimicrobiens, comme les</i> | |

| NOUVEAU numéro de question | Ancien numéro | Modification du contenu | Justification/Observations/Définitions essentielles |
|---|---------------|---|---|
| | | <i>bactéricides et les fongicides, dans la production végétale</i> Aucune modification. | |
| Section VI – Questions spécifiques à l’environnement | | | |
| 6 | 10 | <i>Évaluation nationale des risques de propagation de la RAM dans l’environnement causés par des résidus de composés antimicrobiens. Législation et/ou réglementations et politiques visant à prévenir les infections par une amélioration des services d’eau, d’assainissement et d’hygiène et à éviter la contamination de l’environnement.</i> Des modifications ont été faites afin d’apporter des précisions. | Les modifications reflètent les connaissances actuelles en matière d’exposition environnementale et de voies de transmission. |
| Section VII – Questions de validation | | | |
| | | Les coordonnées des personnes et points focaux des différents secteurs ayant participé à la réponse au questionnaire ont été déplacées à la fin de celui-ci. | L’objectif est de veiller à ce que les secteurs et points focaux concernés aient bien été impliqués. |
| | | | |

Quelle est l’échelle d’évaluation utilisée dans la plupart des questions ?

La plupart des réponses aux questions supposent une appréciation des capacités et des progrès réalisés au niveau national sur une échelle de cinq points (A à E), certaines utilisant une échelle de quatre points (A-D) lorsque des variations moins importantes sont escomptées. Ce format offre un moyen simple de résumer les progrès nationaux, et fournit des résultats pouvant être compilés au niveau mondial. Cette échelle en cinq points a été harmonisée avec celle de l’évaluation des performances des services

vétérinaires de l'OIE, ainsi que celle des évaluations extérieures conjointes menées au titre du Règlement sanitaire international (RSI/JEE).

Les différents niveaux de cette échelle sont en outre conçus pour correspondre à ceux de l'échelle utilisée dans le questionnaire de suivi et d'évaluation des capacités de mise en œuvre du RSI (dont les niveaux sont les suivants : **A - capacité inexistante, B - capacité limitée, C - capacité développée, D - capacité démontrée, and E - capacité pérenne**).

Ces niveaux sont destinés à couvrir à la fois les **progrès** accomplis et la **fonctionnalité**, c'est-à-dire à indiquer si les politiques et les plans requis sont en place et dans quelle mesure les activités sont mises en œuvre. Une seule option doit être sélectionnée pour chaque question. De manière générale, les niveaux sont définis comme suit, avec quelques variations selon le sujet abordé :

A – aucune politique ou aucun plan n'est en place et les activités en cours sont peu nombreuses, voire inexistantes.

B – les activités ont débuté dans certains endroits ou chez certains groupes cibles, et les politiques ou plans associés sont en cours d'élaboration.

C – certaines activités sont en cours au niveau national, et des politiques et des plans ont été élaborés.

D – mise en œuvre opérationnelle des politiques et activités à l'échelle nationale.

E – toutes les activités prévues sont mises en œuvre et opérationnelles à l'échelle nationale. Les plans font l'objet d'un suivi actif et de mises à jour.

En cas de doute, comment choisir entre deux niveaux ?

L'option sélectionnée doit refléter le plus étroitement la situation du pays. Le choix d'un niveau supérieur suppose que les progrès correspondant aux niveaux inférieurs ont été atteints (par exemple, les pays qui choisissent l'option « D » doivent avoir réalisé les progrès décrits dans les options « B » et « C », ainsi que « D »). Étant donné que certaines de ces évaluations sont des mesures composites couvrant plusieurs secteurs, il faudra faire preuve de discernement. Si un pays satisfait à tous les éléments d'un niveau donné, ce niveau pourra être sélectionné. Si le pays satisfait à presque tous les éléments du niveau envisagé ou s'il est probable que tous les éléments soient satisfaits dans un avenir proche, les partenaires peuvent décider d'un commun accord de sélectionner ce niveau.

Les différents secteurs qui participent à l'enquête doivent être en mesure de justifier leurs choix pour les questions qui les concernent en prenant appui sur les échanges avec les membres de leur personnel technique les plus compétents. Le comité multisectoriel national doit également pouvoir justifier ses choix pour les questions de nature multisectorielle.

Comment répondre aux questions si les informations disponibles sont insuffisantes ?

En l'absence d'information, il convient de ne pas répondre à la question, sauf si elle est indiquée comme obligatoire.

Il est possible que le point focal RAM d'un pays ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions dans tous les secteurs. C'est pourquoi la collaboration avec d'autres secteurs et du personnel technique est importante pour obtenir des réponses appropriées. À cette fin, la FAO et l'OIE transmettront une

version électronique du questionnaire à leurs points focaux dans le pays, parallèlement au lien vers le questionnaire, propre à chaque pays, que l’OMS enverra au point focal national chargé de la RAM au sein du Ministère de la santé. Le point focal national RAM sera chargé de regrouper toutes les réponses provenant des différents secteurs et de soumettre une réponse unique. Seules les réponses transmises par l’intermédiaire du lien en ligne fourni seront acceptées.

Est-il possible de modifier les réponses après avoir soumis la réponse nationale au questionnaire ?

Oui. Une fois que la version finale du questionnaire rempli a été soumise par le pays, l’ensemble des données lui est renvoyé pour validation avant publication. Si le questionnaire a été soumis par erreur avant d’être finalisé, ou si des modifications doivent y être apportées, veuillez contacter le Secrétariat de l’OMS à l’adresse tracss@who.int.

Veuillez noter que les pays n’ont plus la possibilité de modifier leurs réponses après la publication des données. Les derniers progrès accomplis pourront être indiqués dans le questionnaire de l’année suivante.

D’autres questions ?

Si vous avez d’autres questions concernant le processus ou le questionnaire, veuillez contacter M^{me} Pravarsha Prakash à l’OMS à l’adresse tracss@who.int. Elle assurera la coordination avec la FAO, l’OIE et le PNUE selon les besoins.